



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, à quatorze heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 1 juillet 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, qui prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ainsi que de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, la séance s'est tenue en public et a été retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Le caractère obligatoire du port du masque n'est plus imposé depuis le 14 mars 2022, en vertu du décret n°2002-352 du 12 mars 2022.

**Présents :** M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, M. ZARLOWSKI Serge, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine (à partir de 17h36), M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette (à partir de 14h22), M. LABRO Philippe, Mme LEFEBVRE Concetta, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. LE MASSON Gilbert, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. BANCEL Nathanaël, Mme LECOEUR Anne.

**Absents, représentés :** M. BOULON Alex représenté par M. ZARLOWSKI, M. MAHMOUD Riad représenté par Mme LEFEBVRE Concetta, Mme HECK Isabelle représentée par M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia représentée par M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme VENACTER Jeannine représentée par Mme LEFEBVRE Concetta (jusqu'à 17h35), M. FITAMANT Alain représenté par M. ZARLOWSKI Serge, M. AVRAMOVIC Jovan représenté par M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme GALEY Louise représentée par M. PRINCE Patrick, Mme MELART Laurence représentée par M. PRINCE Patrick, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. KALANYAN représenté par M. LE MASSON, M. MINETTO Jean-Marc représenté par Mme POCHON Elisabeth, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne, M. HADAD Hubert représenté par Mme LECOEUR Anne, M. BIYOUKAR représenté par M. CALMEJANE Patrice.

**Absent :** Mme CEDECAS Arlette (jusqu'à 14h21).

**Secrétaire de séance :** M. BANCEL Nathanaël.



Délibération n°1	Installation d'une Conseillère Municipale.	<b>Prend acte.</b>
Délibération n°2	Délibération relative au maintien ou non de Monsieur Lahoussaine BIYOUKAR dans ses fonctions d'adjoint au Maire.  <b>A la majorité, Monsieur Lahoussaine BIYOUKAR n'est pas maintenu dans ses fonctions d'adjoint au Maire.</b>	
Délibération n°3	Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre des adjoints.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°4	Election de deux adjoints suite à vacances de postes.  <b>Après un appel à candidature, une seule liste a été déposée par le groupe "Réussir Villemomble Ensemble".</b>  <b>Mme LEFEBVRE Concetta et M. LABRO Philippe ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, sont proclamés respectivement 10ème et 11ème Adjoint au Maire dans l'ordre du tableau et sont immédiatement installés.</b> <b>Le procès-verbal de ces élections auquel est jointe la feuille de proclamation, est dressé et clos à 14h52.</b>	
Délibération n°5	Mise à jour du tableau du Conseil Municipal.	<b>Prend acte.</b>
Délibération n°6	Modification de la composition des commissions municipales.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°7	Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux.	
Délibération n°8	Modification du règlement relatif au droit à congés, à jours ARTT et à autorisations spéciales d'absence accordé au personnel de la Commune de Villemomble, adopté par délibération n°25 du 24 mars 2022.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Délibération n°9	Création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 24 mars 2022.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°10	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin liée à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique).	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°11	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin liée à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique).	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°12	Fixation des consultations de psychologie et de référent santé et accueil inclusif au sein des établissements petite enfance de Villemomble pour une durée d'un an.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°13	Attribution d'un véhicule de fonction.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°14	Approbation de la charte des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM).	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°15	Fixation de l'indemnité attribuée aux agents de l'administration fiscale effectuant des permanences en Mairie.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°16	Modification de la délégation du Conseil Municipal au Maire.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°17	Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 <sup>er</sup> janvier 2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°18	Approbation d'un avenant au règlement intérieur du Conseil Municipal.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>



Villemombte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Délibération n°19	Revalorisation des quotients familiaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°20	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour la piscine municipale.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°21	Fixation des tarifs municipaux pour la location des centres de vacances de la Ville par des personnes privées, à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°22	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour les séjours organisés dans les centres de vacances de la Ville.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°23	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour les sorties scolaires avec nuitées dans les centres de vacances de la Ville.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°24	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°25	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour les études dirigées.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°26	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour les études dirigées avec accueil périscolaire du soir.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°27	Fixation des tarifs municipaux applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 pour la restauration scolaire.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°28	Fixation des tarifs de location des installations sportives applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Délibération n°29	Fixation des tarifs municipaux du Conservatoire de Musique et de Danse applicables à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°30	Fixation des droits d'entrée aux spectacles organisés par le Conservatoire de Musique et de Danse Maurice Ravel à Villemomble à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°31	Fixation du coût d'un élève fréquentant les écoles publiques maternelles et élémentaires pour année scolaire 2022/2023.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°32	Modification des modalités de calcul des charges des logements communaux.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>
Délibération n°33	Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme d'habitations à loyer modéré "ANTIN RESIDENCES", à hauteur de 100%, dans le cadre du prêt n°134578 souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 751 300 euros pour l'opération de réhabilitation de 40 logements situés 178 bis Grande Rue 93250 Villemomble.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°34	Approbation des conventions d'objectifs et de financements de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergements périscolaire et extrascolaire (PSO) à intervenir entre la caisse d'allocation familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Villemomble, relatifs au bonus territoire et à la bonification « plan mercredi » à compter du 1er janvier 2022.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°35	Autorisation donnée à Monsieur Le Maire de solliciter la Fondation du patrimoine pour l'organisation de collectes de dons à destination des particuliers et entreprises dans le cadre du projet de restauration du clocher et de réfection des chéneaux, des gouttières et des souches de cheminée défailants de l'Eglise Saint-Louis (hormis la chapelle Saint-Genest).	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°36	Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'association SPORTS FOLIES, au titre de l'année 2022.	<b>Dossier adopté à l'unanimité.</b>
Délibération n°37	Protection fonctionnelle au bénéfice de Monsieur le Maire.	<b>Dossier adopté à la majorité.</b>



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Délibération n°38 fonctionnelle au bénéfice de Madame PAOLANTONACCI, 1<sup>ère</sup> adjointe. **Dossier adopté à la majorité.**

↳ Liste des décisions, contrats conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.

↳ Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par les groupes « Réussir Villemomble Ensemble », « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble ».

Clôture de la séance à 19h41.

le Maire,  
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Pour le Maire empêché  
Pascal PAOLANTONACCI  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Jean-Michel BLUTEAU